

peu de nourriture, sa respiration s'allongeait, le sommeil était moins fatigant. Ce soulagement semblait soulever un poids énorme de dessus les cœurs ; mais hélas ! la mort n'avait reculé que pour mieux bondir et saisir plus sûrement sa proie.

Le 22 février au soir, se sentant plus oppressé il dit adieu à sa femme, bénit son plus jeune enfant et demanda qu'on récitât les prières des agonisants auxquelles il ne répondit que quelques instants, le râle de l'agonie étouffant bientôt ses paroles. Il cessa de souffrir à 9½ heures.

Son service funèbre fut chanté dans l'église du faubourg Saint-Jean, au milieu d'un concours immense de personnes. En souvenir d'estime autant que de services rendus, M. le Curé de la paroisse voulut que les funérailles fussent célébrées aux frais de l'église : le corps de Police se réserva de payer l'enterrement.

Son corps fut temporairement déposé dans le charnier du cimetière Belmont, où environ un mois après, son frère aîné, Louis, mort de phtysie pulmonaire, venait le rejoindre. Aux premiers jours du printemps, au moment où l'herbe verdoie, les fleurs sortent de terre, nous avons enfoui pour toujours ces deux frères, unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie.

Le Major Voyer avait épousé, le 2 janvier 1869, Mlle. Arline Laroche, jeune personne d'un grand mérite qui a reçu son éducation aux Ursulines. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont trois ont survécu : la plus âgée de ces derniers, *Fabiola*, ne comptait que six ans, et le dernier, *Lorenzo* n'avait qu'un mois, lors de la mort de son père. (1)

(1) Cet enfant est mort à la fin de septembre 1876.